



**BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE**  
SUPERVISION BANCAIRE

## Communiqué de presse

24 juin 2021

# La Commission européenne, la Supervision bancaire de la BCE, l'ABE et l'AEMF encouragent les intervenants de marché à cesser toutes les fixations du taux Libor

- Les intervenants de marché sont vivement encouragés à cesser d'utiliser le Libor dans les nouveaux contrats et à réduire significativement leurs expositions aux taux d'intérêt référencés sur le Libor.

La Commission européenne, la Banque centrale européenne en sa qualité d'autorité de surveillance (la Supervision bancaire de la BCE), l'Autorité bancaire européenne (ABE) et l'Autorité européenne des marchés financiers (AEMF) ont publié ce jour une [déclaration conjointe](#) dans laquelle elles encouragent vivement les intervenants de marché à utiliser le temps restant jusqu'à la cessation ou la perte de représentativité du Libor dollar américain (USD LIBOR), du Libor livre sterling (GBP LIBOR), du Libor yen japonais (JPY LIBOR), du Libor franc suisse (CHF LIBOR) et du Libor euro (EUR LIBOR) pour réduire significativement leurs expositions à ces taux. La déclaration encourage également les intervenants de marché à cesser dans les meilleurs délais, et au plus tard le 31 décembre 2021, d'utiliser comme taux de référence dans les nouveaux contrats les 35 taux Libor calculés, notamment le Libor dollar américain. Les intervenants de marché sont également appelés à limiter l'utilisation de tout taux Libor publié dans le cadre d'une méthodologie modifiée et à inclure des clauses de repli robustes désignant des taux alternatifs dans tous les contrats faisant référence au Libor. La Commission européenne, la Supervision bancaire de la BCE, l'ABE et l'AEMF suivront attentivement la situation et les expositions au Libor.

**Pour toute demande d'information, les médias peuvent s'adresser à [Silvia Margiocco](#),  
au : +49 69 1344 6619.**

#### **Banque centrale européenne**

Direction générale Communication, Division Relations avec les médias  
Sonnemannstrasse 20, 60314 Francfort-sur-le-Main, Allemagne  
Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : [media@ecb.europa.eu](mailto:media@ecb.europa.eu), site Internet : [www.bankingsupervision.europa.eu](http://www.bankingsupervision.europa.eu)

Communiqué de presse / 24 juin 2021

La Commission européenne, la Supervision bancaire de la BCE, l'ABE et l'AEMF encouragent les intervenants de marché à cesser toutes les fixations du taux Libor

**Notes :**

- [Getting prepared for benchmark rate reforms – the final stretch](#) (19 mai 2021).
- [Getting prepared for benchmark rate reform](#) (12 août 2020).
- [La BCE publie de bonnes pratiques pour aider les banques à se préparer aux réformes des taux de référence](#) (23 juillet 2020).

**Banque centrale européenne**

Direction générale Communication, Division Relations avec les médias

Sonnemannstrasse 20, 60314 Francfort-sur-le-Main, Allemagne

Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : [media@ecb.europa.eu](mailto:media@ecb.europa.eu), site Internet : [www.bankingsupervision.europa.eu](http://www.bankingsupervision.europa.eu)

Reproduction autorisée en citant la source

Traduction : Banque de France